

Rapport de la Commission de soirée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1911)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-242911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Proposition concernant le bulletin.

Le Comité a reçu de M. le professeur Claparède une proposition concernant le bulletin que M. le Président soumet à l'assemblée.

M. *Claparède* désirerait voir se répandre au dehors les idées étudiées à la Société pédagogique. Plusieurs le méritent et il serait excellent que le public s'intéressât à ses travaux. Pour cela, il faudrait que le *Bulletin* se transformât légèrement et que, sans vouloir lui prêter l'allure d'une « revue », on lui fît revêtir, par quelques modifications touchant soit les conditions d'abonnement, soit la rédaction elle-même, un caractère nouveau d'un intérêt plus pratique et d'une diffusion plus intense.

Après une discussion à laquelle prennent part M^{lle} Willy, MM. Claparède, Baatard, J. Dubois et Lescaze, la question est renvoyée au Comité avec mandat de rapporter dans le plus bref délai.

2° Rapport de la Commission de soirée.

Au nom de cette commission, M. le Président informe l'assemblée que la soirée annuelle est fixée au samedi 16 décembre prochain et se donnera dans les salons de la Maison communale de Plainpalais. La Commission s'est assurée le concours d'artistes de valeur pour la partie littéraire et de l'excellent orchestre Toscano pour le bal. Elle espère donc que les sociétaires et leurs parents et amis répondront nombreux à son appel.

3° De la discipline.

par M. Emmanuel Duvillard.

M. le *Président* rappelle que notre collègue, M. Duvillard, a bien voulu se charger de présenter un rapport sur cette importante question de la discipline. L'auteur s'est documenté à de nombreuses sources; il a élaboré un très substantiel travail dont il donne lecture et que nous reproduisons tel qu'il nous a été remis :

LA DISCIPLINE

En traitant de la discipline, la question est si complexe qu'il est prudent d'avertir le lecteur qu'on ne pourra la ré-